

## DELIBERATION CFVU-019-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;

**Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 1<sup>er</sup> avril 2021,**

**Objet de la délibération : Modifications de la LP Métiers de la gestion et de la fiscalité – IUT**

**La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 12 avril 2021 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :**

Les modifications sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 34 voix pour et 1 abstention, 1 membre s'est déconnecté en cours de séance.

**Christian ROBLÉDO**

*Président de  
l'Université d'Angers*

**Signé le 13 avril 2021**

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Affiché et mis en ligne le : 14 avril 2021**

**Fiche de modification des maquettes de formation**

- § IUT **Avis favorable du Conseil d'IUT du : 16 mars 2021**  
§ Passage   la CFVU du : 12 avril 2021  
§ Rentr e universitaire: 2021-2022

**Formation concern e : LP MGC -Fiscalit **

**Nature de la modification (merci de cocher la case) :**

**Structure :**

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC   
Changement d'ECTS   
Mise en place ou retrait de parcours

**Modalit s de contr le des connaissances :**

- Modification des conditions de validation   
Modification de coefficient(s)   
Modification d' preuve(s) (nature, dur e...) X

**Charges d'enseignement :**

- Modification du volume horaire   
Mutualisation ou d mutualisation   
Incidence financi re   
*(joindre un argumentaire)*

§ **Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :**

**D tail de la modification   compl ter au verso :**

Joindre les 2 maquettes

**Détail de la modification :**

Joindre les 2 maquettes

<b>Intitulé des éléments</b>	<b>2020/2021</b>	<b>2021/2022</b>
<b>UE2-Droit</b>	Épreuve de session 2 au niveau de chaque matière	Épreuve de session 2 au niveau de l'unité (portant sur une ou plusieurs matières composant l'unité) 1h30
<b>UE3 -COMMUNICATION</b>	Épreuve de session 2 au niveau de chaque matière	Épreuve de session 2 au niveau de l'unité (portant sur une ou plusieurs matières composant l'unité) 1h30
<b>UE4 FISCALITE</b>	Épreuve de session 2 au niveau de chaque matière	Épreuve de session 2 au niveau de l'unité (portant sur une ou plusieurs matières composant l'unité) 1h30

LP FISCA - ILPMCG 2017

Intitulé de l'élément	Code Nature	Nbre d'heures	ECTS	Coef.	Session 1								Remarques (Etablissements co-habilités; cours communs)
		TD			Assidu				Session 2				
		Total Nombre d'Heures			CT		CC		Ecrit		Oral		
					Nbre	Coef.	Nbre	Coef.	Nbre	Coef.	Nbre	Coef.	
<b>Année</b>													
<b>UE1 COMPTABILITE</b>	UE	90,0	7	4,0									
Comptabilité	MATI	90,0		4			4	1		4		4	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
<b>UE2 DROIT</b>	UE	130,0	10	6,0									
Droit de l'entreprise et des sociétés	MATI	90,0		4			2	1		4		4	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
Droit social et protection sociale	MATI	40,0		2			2	1		2		2	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
<b>UE3 COMMUNICATION</b>	UE	80,0	8	4,0									
Anglais des affaires	MATI	60,0		3			2	1		3		3	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
Outils informatiques du cabinet	MATI	20,0		1			1	1		1		1	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
<b>UE4 FISCALITE</b>	UE	150,0	10	7,0									
Fiscalité de l'entreprise individuelle	MATI	40,0		2			2	1		2		2	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
Fiscalité des sociétés	MATI	30,0		1			2	1		1		1	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
Fiscalité du chiffre d'affaires		40,0		2			2	1		2		2	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
Fiscalité personnelle		20,0		1			2	1		1		1	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
Fiscalité du patrimoine et gestion de l'impôt		20,0		1			2	1		1		1	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
<b>UE5 PROJET TUTEURE</b>	UE	5,6	15	5,0									
Projet tuteuré	PRJ	5,6		5						5		5	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
<b>UE6 STAGE</b>	UE	10,0	10	4,0									
STAGE	STAG	10,0		4						4		4	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
<b>Total Année</b>	#N/A	465,6	60	30,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	

LP FISCA - ILPMCG 2021-2022

Intitulé de l'élément	Code Nature	Nbre d'heures		ECTS	Coef.	Session 1				Session 2				Remarques (Etablissements co-habilités; cours communs)
		TD	Total Nombre d'Heures			Assidu								
						CT		CC		Ecrit		Oral		
						Nbre	Coef.	Nbre	Coef.	Nbre	Coef.	Nbre	Coef.	
<b>Année</b>														
<b>UE1 COMPTABILITE</b>	UE	90,0	7	4,0										
Comptabilité	MATI	90,0		4			4	1		4		4		Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
<b>UE2 DROIT</b>	UE	130,0	10	6,0						6,0		6,0		
Droit de l'entreprise et des sociétés	MATI	90,0		4			2	1						1h30 Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral 30 minutes portant sur une ou plusieurs matières composant l'unité
Droit social et protection sociale	MATI	40,0		2			2	1						
<b>UE3 COMMUNICATION</b>	UE	80,0	8	4,0						4,0		4,0		
Anglais des affaires	MATI	60,0		3			2	1						1H30 Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral 30 minutes portant sur une ou plusieurs matières composant l'unité
Outils informatiques du cabinet	MATI	20,0		1			1	1						
<b>UE4 FISCALITE</b>	UE	150,0	10	7,0						7,0		7,0		
Fiscalité de l'entreprise individuelle	MATI	40,0		2			2	1						1H30 Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral 30 minutes portant sur une ou plusieurs matières composant l'unité
Fiscalité des sociétés	MATI	30,0		1			2	1						
Fiscalité du chiffre d'affaires		40,0		2			2	1						
Fiscalité personnelle		20,0		1			2	1						
Fiscalité du patrimoine et gestion de l'impôt		20,0		1			2	1						
<b>UE5 PROJET TUTEURE</b>	UE	5,6	15	5,0										
Projet tuteuré	PRJ	5,6		5						5		5		Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
<b>UE6 STAGE</b>	UE	10,0	10	4,0										
STAGE	STAG	10,0		4						4		4		Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
<b>Total Année</b>		465,6	60	30,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	17,0	0,0	17,0		